

LES ORDURES **ET LE RECYCLAGE** **DÈS 7 H LE MATIN**

LA COLLECTE SE FAIT EN ALTERNANCE UNE SEMAINE SUR DEUX, LE LUNDI, SAUF DU 18 JUIN AU 3 SEPTEMBRE 2012 INCLUSIVEMENT, À TOUTES LES SEMAINES

◆ IMPORTANT ◆

Notes concernant les bacs et/ou poubelles :



- Au chemin au plus tôt à 19 h le dimanche et enlevés au plus tard mardi;
- Bien dégagés et accessibles au moment de la collecte;
- Installation 3 mètres à l'arrière de la ligne avant de la propriété, du côté gauche de l'entrée, un repère devrait être apposé (du côté de la rue) pour pouvoir bien l'identifier durant la saison hivernale.
- Obligatoire : dépôt des sacs à ordures dans une boîte en bois ou dans une poubelle étanche.
- Recyclage doit être pêle-mêle dans le bac (pas de sacs de plastique)
- Pour un surplus de recyclage veuillez utiliser des sacs transparents prévus à cet effet.



ORDURES : Les résidus verts, les encombrants et les matériaux de construction

**Bac vert uniquement
pour le recyclage**



L'ABC du tri : Voir l'information sur le site Internet du centre de tri www.tricentris.com

Autres cas « Qui récupère quoi »? www.recyc-quebec.gc.ca

- Conteneur centre récréatif et presbytère : Vêtements
- Cartouche d'encre / Lunettes en bon état / Téléphones cellulaires: Club Lions, (819) 327-2404
- Disque compact en bon état : Coin de la musique, St-Jérôme (450) 438-1944
- Livre en bon état : Bibliothèque municipale (819) 327-2117
- Médicaments périmés : Pharmacies
- Seringues, aiguilles utilisées et déchets biomédicaux : CSSS (CLSC) (450) 227-1571
- Véhicules automobiles : Fondation canadienne du rein (819) 425-8400 ou (800) 282-2832
- Vélo bon état : Cyclo Nord-Sud (514) 843-0077



Plaintes concernant les collectes : R.C.I. au (877) 565-2025 ou siroisb@rcienvironnement.com